



Roscoff le 04 Juillet 2017

AVIS DE COURSE

Les Samedi et Dimanche 14 et 15 juillet 2018, le Yacht Club de Roscoff organise le:

«TROPHEE DES BOUCHAINS» / « COUPE DE BRETAGNE DES CORSAIRES »

RÈGLES

La régata sera régie par les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.

1. La partie B du RIPAM quand il remplace les RCV du Chapitre
2. Pour les "Corsaires", par les Règles de Jauge de l'association "Ascorsaire-France".
3. Pour les autres croiseurs, par les Règles de Jauge du Guide Habitable OSIRIS 2017.

PUBLICITÉ

En application de RCV80 et de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

ADMISSIBILITÉ

- La régata est ouverte à tous les bateaux à bouchains des groupes A,B,C,D,E,F,G,L,R1,R2,R3 et R4 du guide OSIRIS Habitable 2018.
- Les bateaux seront répartis en deux groupes: Un groupe "Corsaire" et un groupe "Croiseur".
- Les bateaux devront disposer de l'armement de sécurité prévu pour la zone côtière (moins de 6 milles d'un abri).
- **Les corsaires n'étant pas tenus par leur association de classe d'avoir à bord un moteur, celui-ci ne sera pas exigé. Mais il est rappelé que la navigation sous voile est strictement interdite dans l'enceinte des installations portuaires. Il appartiendra donc aux skippers de s'organiser pour respecter cette réglementation.**
- Un émetteur/récepteur VHF est également requis.
- L'organisateur ou le Comité de course se réservent le droit d'accepter ou de refuser l'inscription de bateaux.
- La décision de prendre le départ ou de rester en course relève de la seule responsabilité du concurrent.
- Les concurrents devront présenter la carte d'identité du bateau et si nécessaire, l'autorisation de port de publicité.

INSCRIPTION

A l'inscription, les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidants en France doivent être titulaires de la licence FFVoile «compétition» validée par la FFV.

A défaut de l'option validée par la FFV, ils doivent obligatoirement présenter un certificat médical sur papier (il n'y aura aucune dérogation à cette règle).

Une autorisation parentale pour les mineurs est également requise.(voir aussi Licences temporaires).

Les inscriptions sont possibles : par mail à ycroscoff@gmail.com

ou par courrier à [Yacht Club de Roscoff. Maison de la Plaisance Port de Bloscon 29680 Roscoff.](#)

Le formulaire d'inscription est disponible sur le site du club <http://iodeclubroscoff.free.fr/>

LICENCES TEMPORAIRES:

Les licences temporaires ne pourront être délivrées que si elles sont demandées au plus tard la veille de la course, sur place à l'inscription du vendredi après midi ou par Mail à ycrossoff@gmail.com.

Elles sont à 14 € et délivrées uniquement sur présentation d'un certificat médical.

DROITS À PAYER: Les frais d'inscription sont fixés à 40 Euros par bateau.

Les participants bénéficient de la gratuité du port du jeudi 12 au mardi 17 juillet.

CLASSEMENTS:

Il y aura deux classements.

- Un classement spécifique pour les « Corsaires ».
- Un classement pour tous les autres concurrents. Le système de classement sera le système Osiris et le calcul du temps compensé sera fait selon le système temps sur temps. (Le CVL ne sera pas appliqué.)

PROGRAMME:

Vendredi 13 Juillet: 14h/20 h. Inscriptions et/ou confirmations d'inscription, remise des instructions de course à la Maison de la Plaisance du Port de Bloscon.
19 h. Pot d'accueil offert par le Yacht Club de Roscoff.

Samedi 14 Juillet: 10 h 00 Signal d'avertissement de la course 1 du jour.
18 h - Proclamation des résultats du jour et pot de clôture de la journée.

Dimanche 15 Juillet: 10 h 00 Signal d'avertissement de la course 1 du jour.
17 h 30 Palmarès et pot de clôture.